

CA1
EA965
C11
#2, nov/79
DOCS

Le Canada et l'Afrique

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01030094 8



Grande première en terre africaine
Portrait : Flora Mac Donald
L'O.N.F a 40 ans
Jeunesse Canada-Monde



On reconnaît sur notre photo le ministre Ousmane Camara (à droite) et M. Lincoln Alexander, ministre canadien du travail.

Exposition d'art sénégalais au Canada

Le Musée des Beaux Arts de la ville de Hamilton a accueilli l'exposition d'art sénégalais du 11 août au 23 septembre. Cette exposition, composée de 171 œuvres contemporaines, fut inaugurée en présence du ministre de l'Enseignement supérieur du Sénégal, M. Ousmane Camara, de l'Honorable ministre du Travail du Canada, du maire de la ville de Hamilton et des autorités gouvernementales provinciales de l'Ontario.

La tenue de cette exposition sénégalaise coïncida avec l'organisation à Hamilton d'un festival folklorique et artisanal dénommé «Festival des Amis».

Liens industriels avec le Cameroun

Les liens économiques et commerciaux entre le Canada et la République Unie du Cameroun ont été renforcés le 11 juin par la signature, à Yaoundé, d'un accord bilatéral de garantie d'investissement. Cet accord, directement relié au programme de garantie d'investissement à l'étranger de la Société pour l'Expansion des Exportations (S.E.E.), vise à favoriser l'essor du commerce et des investissements dans l'intérêt même de ces deux pays. Des accords semblables ont déjà été signés avec les pays africains suivants : Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Malawi, Maroc, Rwanda, Sénégal.

Participation canadienne à la régie Abidjan-Niger

La régie Abidjan-Niger (R.A.N.), qui opère le chemin de fer reliant Abidjan à Ouagadougou en Haute-Volta, a pris livraison récemment de 19 locomotives et 70 wagons construits par les compagnies canadiennes National Steel Car et General Motors du Canada Ltée. Pas moins de 140 wagons supplémentaires seront livrés dans les mois à venir. Cette livraison de matériel roulant constitue le premier élément d'un projet de modernisation des installations de la R.A.N., fruit de la coopération entre les autorités ivoiriennes et voltaïques, d'une part, et l'Agence canadienne de développement international, d'autre part. Cette dernière assure le financement de ce projet d'une valeur totale de 6,2 milliards de francs CFA qui s'échelonne sur 4 ans et comprend également la fourniture de 7.800 tonnes de rails, la réalisation d'une étude de réseau et la prestation d'assistance technique. Une deuxième phase est présentement à l'étude entre les autorités concernées. Elle comprendrait notamment la construction de gares de triage et d'ateliers pour l'entretien des locomotives.

Don du Canada au CILSS

Le Canada a fait don de 18 millions de francs CFA au comité permanent inter-état de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). Cette aide est apportée dans le cadre du projet de soutien au budget de fonctionnement de cette organisation.

Pêcheurs sénégalais au Canada

Les présidents des coopératives de pêche du Sénégal (Yoff, Rufisque, Kayar, Mbour, Joal et Sine-Saloum) ont effectué un voyage d'études du 11 au 25 août dernier au Canada, dans la province de Québec.

La mission avait pour objectif de familiariser les spécialistes sénégalais avec le travail fait au niveau des coopératives de pêcheurs canadiens. En plus des séances de travail au siège de la Fédération des pêcheurs unis du Québec, ils ont visité diverses usines de transformation, instituts de pêche et chantiers maritimes. Ils ont également eu des contacts avec les responsables canadiens des projets de coopération canado-sénégalais en pêcheries qui verront prochainement le jour au Sénégal, à Thiaroye et à Rufisque.

Coopération canado-malienne

Le projet de développement rural intégré du Kaarta, région située au nord-ouest du Mali, est maintenant bien amorcé. Le personnel malien et canadien qui en assurera la bonne marche est à pied-d'œuvre. Ce projet qui s'étendra sur une période d'au moins 5 ans vise au développement global de la région du Kaarta et, plus particulièrement à l'amélioration du niveau de vie de la population par l'intensification de la production des cultures vivrières et des viandes. La contribution de l'ACDI à ce projet totalise près de 5 milliards de francs CFA.

Coupe du monde d'athlétisme à Montréal

La deuxième coupe du monde d'athlétisme s'est déroulée à Montréal les 24, 25 et 26 août. Cette coupe a permis aux athlètes africains de prendre leur revanche sur le sort qui leur était réservé aux Jeux olympiques de Montréal. Ils ont remporté toutes les courses du 400 m au 10.000 m à l'exception du 1.500 m, soit un total de cinq victoires. A un an des Jeux olympiques de Moscou, les athlètes africains se distinguent ainsi en emportant cinq médailles d'or.



Grande première en terre africaine

Le Premier ministre canadien en visite officielle

La visite officielle que le Très Honorable Joe Clark, Premier ministre du Canada, a effectuée au Cameroun du 28 au 31 juillet, à l'invitation de son Excellence El Hadji Ahmadou Ahidjo, président de la République Unie du Cameroun, a constitué une grande première à un double titre. D'une part, il s'agissait de la première visite officielle d'un Premier ministre canadien en terre africaine, et d'autre part, c'était la première visite bilatérale officielle à l'étranger de M. Clark en tant que Premier ministre du gouvernement conservateur nouvellement élu. Ce choix rappelait que le Cameroun, dont on connaît les similitudes linguistiques avec le Canada, fut le premier pays d'Afrique où le Canada ouvrait une ambassade en 1962.

La visite de M. Clark, qui était accompagné notamment de Madame Flora MacDonald, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, et du sénateur Martial Asselin, ministre d'Etat chargé de l'ACDI, venait ainsi couronner une longue tradition d'amitié et de coopération. L'accueil triomphal dont lui et sa suite furent l'objet en a été un témoignage de plus. Des centaines de personnes dans les rues ont manifesté, tout au long de la visite, leur attachement au Canada et à ses représentants.

L'excellence des rapports entre le Cameroun et le Canada reflète divers points de ressemblance et d'intérêts communs entre les deux pays.

C'est ainsi par exemple que tous deux sont bilingues avec le français et l'anglais comme langues officielles. L'un et l'autre s'intéressent activement à la francophonie, et le Premier ministre Clark a réaffirmé durant sa visite la continuité de la politique canadienne dans ce domaine.

Le rôle des missionnaires

Les missionnaires canadiens, par leur action bénéfique, ont joué un rôle important dans la création de ce climat privilégié qui caractérise aujourd'hui les relations canado-camerounaises. Lors d'une messe émouvante célébrée à la cathédrale de Yaoundé, Mgr Jean Zoa



M. Clark accueilli à Douala par le président Ahmadou Ahidjo...

leur a rendu un vibrant hommage. Mgr Zoa a lui-même été parmi les premiers élèves des pères canadiens, appelés «les grands broussards» dans les années 1930. La plupart originaires du Québec, ces missionnaires œuvrent, depuis déjà

cinquante ans, dans plusieurs domaines mais surtout dans ceux de l'enseignement et des soins hospitaliers. Notons en particulier l'œuvre éducative des Frères des écoles chrétiennes qui contribuent, depuis 1958, à la formation des cadres du pays ainsi que l'apport du cardinal Paul-Emile Léger, fondateur d'un centre pour handicapés dont la réputation a franchi les frontières du Cameroun. Le cardinal a d'ailleurs remis son



→ centre pour handicapés aux mains de l'Etat camerounais. Les frères ont fait de même en remettant la direction de leurs écoles aux autorités locales.

Un vaste programme de coopération

Ce rôle d'appui que se donnent les missionnaires correspond également à la politique du gouvernement canadien et de l'ACDI dont les représentants vont au Cameroun pour aider et coopérer. M. Clark a confirmé que son gouvernement poursuivra la politique canadienne d'aide au Cameroun. Il a même signé plusieurs accords, qui représentent un engagement canadien de 23,4 millions de dollars soit 4,2 milliards de francs CFA. Un premier accord porte sur un projet d'électrification rurale. D'une durée de cinq ans, le projet permettra de raccorder quelque cinquante villages (50.000 habitants) au réseau électrique du centre-sud. De plus, le Canada offre un financement de 3,7 milliards de francs CFA en prêts et en subventions. La contribution camerounaise atteint 2,3 milliards. Les matériaux et l'assistance technique proviendront de sources canadiennes. Le Canada veillera aussi à la formation des cadres, des ingénieurs et des techniciens. Dans un deuxième ac-

... et par les autorités administratives et religieuses

cord, l'ACDI versera une subvention de 480 millions de francs CFA à la Direction des Eaux et Forêts du Cameroun afin de lui permettre de renforcer sa capacité de gérer et de contrôler la mise en valeur du potentiel forestier du pays. Le Cameroun contribuera pour 270 millions à ce projet qui fera doubler le nombre d'emplois dans le secteur forestier d'ici 1981. Cette industrie emploie actuellement 13.000 personnes.

Il y a lieu également de souligner les travaux d'extension du port de Douala. De nouvelles installations qui devraient être mises en service à la fin de l'année en cours promettent d'être les plus modernes de la côte ouest africaine. D'autre part un nouveau dock flottant, d'une capacité de 500 tonnes, a été livré aux autorités des ports du Cameroun. Outre ce dock flottant, le Canada participe au financement de la première phase du projet portuaire de Douala pour la fourniture d'une drague, récemment livrée, d'une valeur de 12 millions de dollars, et pour la réalisation des superstructures du port de pêche. La participation du Canada au projet s'élève ainsi à 30 millions de dollars canadiens soit à plus de 6 milliards

de francs CFA. L'aide canadienne s'étend aussi à la réalisation du complexe SONARA-ONPC du Cap Limboth qui comprend la mise en place d'une raffinerie de pétrole et la construction d'un port en eau profonde pour les besoins du trafic des pondéreux.

Le Canada collabore donc avec enthousiasme avec le Cameroun qui applique une politique de «libéralisme planifié». Il est évident que le Cameroun apparaît vraiment comme un pays qui se développe rapidement et efficacement. Il y a de nombreux chantiers de construction à Yaoundé et ailleurs dans le pays, particulièrement au niveau des infrastructures.

La conférence du Commonwealth

Après le Cameroun, le Premier ministre Joe Clark et sa suite se sont rendus à la conférence du Commonwealth. Cette conférence, tenue à Lusaka en Zambie du 1^{er} au 7 août, a constitué l'un des événements marquants de ce voyage en Afrique.

Tel qu'attendu la question rhodésienne a dominé la scène, mais les chefs de gouvernement du Commonwealth ainsi que leurs conseillers ont également discuté de l'évolution politique et éco-

Le Canada et l'Afrique



nomique mondiale ainsi que des problèmes plus particuliers des pays en voie de développement. Les programmes de coopération entre les pays membres du Commonwealth ont aussi été passés en revue. Le principal résultat de la conférence fut sans doute le progrès réalisé en vue d'un règlement de la question du Zimbabwe-Rhodésie.

Dès le début de la rencontre, une atmosphère constructive a prévalu qui a pavé la voie aux réalisations positives exprimées dans le communiqué final. Les chefs des pays du Commonwealth ont en effet réitéré leur engagement à l'endroit d'une règle authentique de la majorité et ont aussi reconnu le besoin urgent d'obtenir un règlement légal et d'apporter un appui au peuple du Zimbabwe-Rhodésie et des pays voisins. Les dirigeants ont accueilli favorablement la décision du gouvernement britannique de convoquer une conférence constitutionnelle à laquelle toutes les parties seraient invitées et dont l'objectif majeur serait d'obtenir une cessation des hostilités qui permettrait de mettre fin aux sanctions grâce à la réalisation d'un règlement durable.

Le Premier ministre Joe Clark a décrit cet accord du Commonwealth comme étant un pas hautement significatif en

Partout les Camerounais sont venus nombreux acclamer M. Clark

vue de trouver une solution à un problème très difficile.

Les discussions sur l'Afrique australe ont conduit les chefs de gouvernement à l'adoption de la déclaration de Lusaka sur le racisme et les préjugés raciaux. Non seulement ce document constitue-t-il une déclaration de principes du Commonwealth en la matière mais est aussi considéré par plusieurs participants à la conférence comme une contribution utile à l'atmosphère positive caractéristique de la rencontre de Lusaka.



Entretien privé au palais présidentiel

La coopération au sein du Commonwealth

Sur les questions économiques, une attention particulière a été portée au problème des pays en voie de développement dans des secteurs tels que la balance des paiements, les critères de conditionnalité du Fonds monétaire international, les résultats des négociations commerciales ou multilatérales, la renégociation de la Convention de Lomé et les résultats de CNUCED V. Le développement majeur en matière de coopération économique au sein du Commonwealth a été l'accord pour l'établissement d'un groupe d'experts sur les contraintes dues au changement structurel et à la croissance économique pour aider les gouvernements du Commonwealth à se préparer en vue de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1980. La conférence a approuvé aussi la création d'une petite équipe de développement industriel sous l'égide du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique afin d'appuyer et de renforcer la politique visant à accélérer le taux d'industrialisation dans les pays en voie de développement.

Les chefs de gouvernement du Commonwealth ont reconnu l'importance des programmes mis en œuvre sous les auspices du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique. Aussi, en dépit des contraintes financières courantes la contribution canadienne sera augmentée à 8,8 millions de dollars pour l'année fiscale 1979-80 et à 10 millions pour 1980-81.

Après le sommet des chefs de gouvernement à Lusaka le Premier ministre Clark et sa délégation ont passé trois jours dans deux pays de l'Afrique de l'Est, la Tanzanie et le Kenya, également membres du Commonwealth. Ces visites ont permis d'établir des liens d'amitié et de compréhension avec les dirigeants de ces Etats qui jouent un rôle clé dans les questions concernant l'Afrique, le Commonwealth, le mouvement des non-alignés, et qui participent activement au dialogue Nord-Sud.

La visite en Tanzanie

En Tanzanie, le Premier ministre canadien a été reçu dans une atmosphère de cordialité typiquement africaine. Après une salve de 21 coups de canon et une démonstration de danse Ngoma, M.



→ Clark a été accompagné par le Mwalimu Nyénééré à l'hôtel du gouvernement où ils ont poursuivi leur discussion au sujet du problème rhodésien. Un certain nombre de rencontres bilatérales ont eu lieu incluant des entretiens entre le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures Mme MacDonald et son homologue M. Mkapa, et entre le sénateur Asselin et le ministre des Finances M. Mtei. M. Clark a eu l'occasion de rencontrer des Canadiens résidant et œuvrant en Tanzanie lors d'une réception offerte par le Haut-Commissaire du Canada. Mme Maureen Mcteer, épouse du Premier ministre canadien, et le député D. Roche ont visité des projets auxquels participent des organisations non gouvernementales canadiennes appuyées par l'ACDI.

A la suite d'une table ronde dirigée par le président Nyérééré pour la partie tanzanienne et par le Premier ministre pour la partie canadienne durant laquelle un large éventail de sujets bilatéraux et multilatéraux ont été discutés, le groupe canadien s'est rendu au Nord de la Tanzanie. Il a visité à Basotu d'importantes installations de production de blé dont le développement fait l'objet d'une coopération canado-tanzanienne depuis dix ans. Dans le cadre de ce projet 14.000 hectares sont présentement cultivés,

Cérémonie de signature des accords canado-camerounais

l'objectif final étant de 32.000 hectares. Ce projet comporte des volets d'assistance technique, de recherche sur le blé, de recherche d'adaptation sur des variétés de blé, d'équipement et de formation au Canada du personnel d'encadrement. Lorsqu'il sera complété, il aura permis à la Tanzanie de réduire substantiellement ses importations de blé. Le groupe canadien était accompagné du Premier ministre tanzanien M. Solique et du ministre de l'Agriculture M. Malacela durant cette partie de la visite.



Le président Arab Moi du Kenya

La visite au Kenya

Le Premier ministre Clark a passé la nuit au fameux Lac Manyara, et s'est rendu à un poste d'observation d'animaux sauvages le lendemain avant de s'envoler vers Nairobi. M. Clark a été reçu par le président Arab Moi lors d'un déjeuner officiel. Les deux dirigeants, qui ont pu renouveler les liens d'amitié établis à Lusaka, ont eu des discussions de fond sur de nombreux sujets, l'accent ayant été mis sur les questions économiques. M. Clark a assisté à des danses africaines et à un concert choral avant de se rendre au monument Kenyatta pour y déposer une gerbe de fleurs et rendre hommage au Mzee.

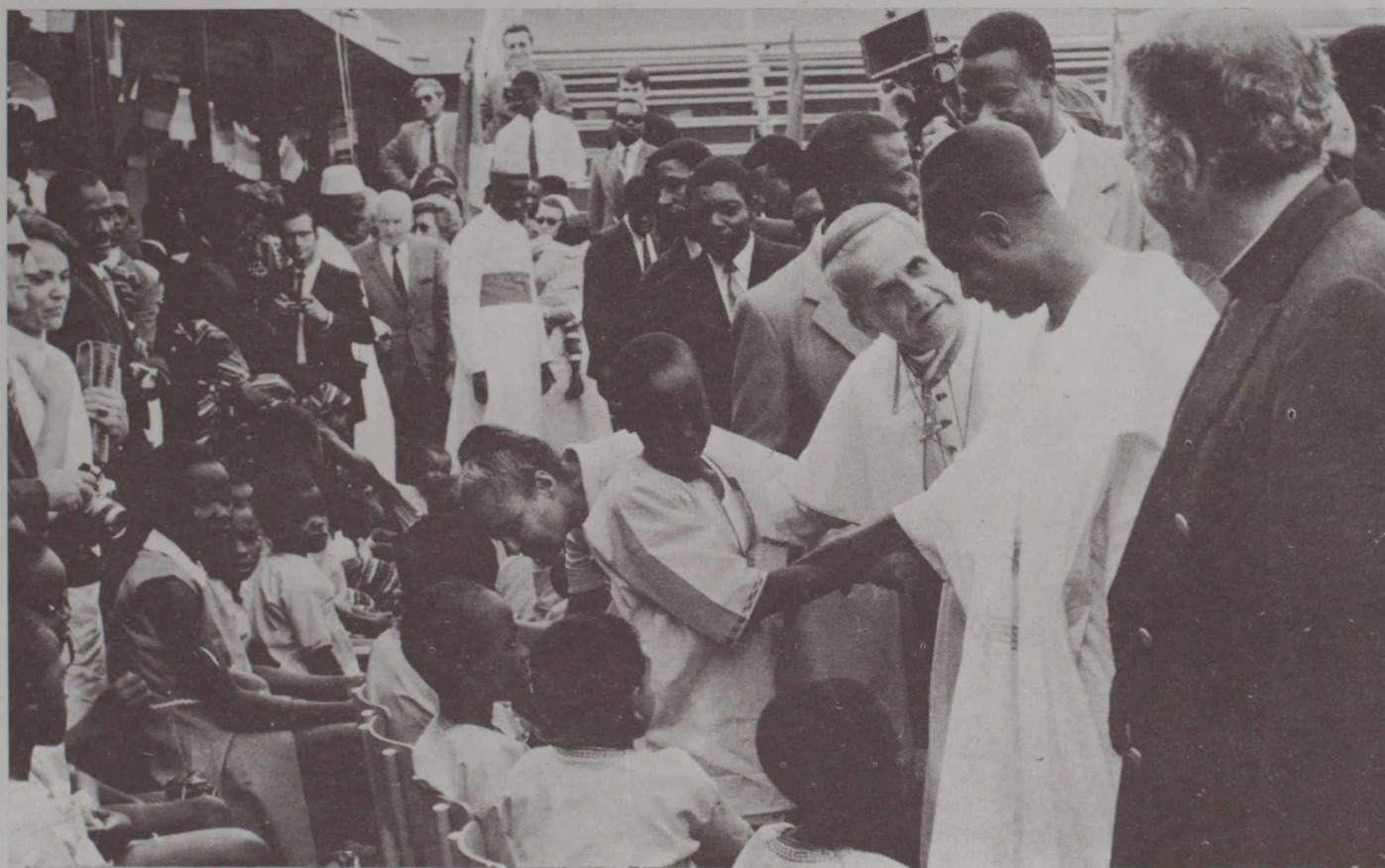
M. Clark et sa suite ont eu l'occasion de voir un exemple concret des projets réalisés conjointement par les deux pays lors de leur visite au Collège de formation des enseignants techniques à Nairobi. Il a planté aussi un arbre pour marquer cette première visite en Afrique.

Des accords couvrant des projets de développement céréalier et de développement des variétés de blé ont été signés en Tanzanie et au Kenya par le sénateur Asselin, ministre responsable de l'Agence canadienne pour le développement international et par ses homologues.



Au terme d'une mission

Sous le signe de la fidélité



LE Cardinal Paul-Emile Léger a quitté le Cameroun en août 1978 pour prendre sa retraite à Montréal, à l'âge de 75 ans. Après douze années de travail dans ce pays africain au service des malades et des pauvres, le Cardinal Léger est parvenu au terme de sa mission. Fondateur de plusieurs institutions telles que centre pour handicapés, léproseries, écoles d'arts ménagers et foyers de veuves, le Cardinal Léger a vécu «sous le signe de la fidélité» comme il aime à le répéter.

Issu d'une famille modeste de Saint-Anicet, près de Valleyfield, au Québec, Paul-Emile Léger entre au Séminaire de Sainte-Thérèse dans la banlieue de Montréal à l'âge de 12 ans. Fragile de santé, il doit abandonner ses études pour essayer par la suite des métiers manuels jusqu'à ce qu'il prenne la décision irrévocable, le matin du jour de Noël de 1923, de devenir prêtre. Ordonné en

1929, il quitte alors le Canada pour la France pour y enseigner. En 1933, il occupe les fonctions du supérieur du séminaire de Furkuoka au Japon jusqu'à ce qu'il revienne au Canada en 1939 pour être professeur de philosophie au séminaire de Montréal. A la fin de la deuxième guerre mondiale, il fut envoyé à Rome comme recteur du Collège canadien et sera nommé Archevêque de Montréal en 1950. Trois ans plus tard, le 12 janvier 1953, il est élevé au cardinalat par le Pape Pie XII.

En 1963, il crée une organisation appelée Fame Pereo qui apporte, au cours

Son Eminence Paul-Emile Léger. En haut : avec le président Ahidjo et les enfants des écoles à l'occasion d'une fête.



de ses dix années d'existence, une aide importante à 82 léproseries dans 20 pays africains. Cette institution allait devenir la «Fondation Cardinal Léger et ses œuvres».

Connu comme défenseur et porte-parole fervent des millions de pauvres et des dépourvus du Tiers monde, il décide de mettre en pratique son message et il abandonne ses fonctions d'archevêque douze ans plus tôt qu'il est de coutume pour un prélat. Lorsqu'en 1967, à l'âge de 63 ans, il présente sa démission de ses fonctions de l'archevêché de Montréal, il se contente d'expliquer sa décision par une phrase simple mais éloquente : «J'ai été missionnaire toute ma vie».

Le Cardinal Léger, maintenant à la retraite, a été nommé avec M. Rolland Michener le co-président de la Fondation canadienne pour les réfugiés. Le Cardinal est le frère de l'ancien gouverneur général du Canada M. Jules Léger.



Flora Mac Donald

Nouveau ministre des Affaires étrangères du Canada

Flora MacDonald est élue à la Chambre des communes lors des élections générales d'octobre 1972 et réélue par la suite en 1974 et en 1979. Au cours de ses divers mandats à la Chambre des communes, elle s'intéresse particulièrement aux questions liées aux affaires indiennes et au développement du Nord canadien, aux affaires urbaines et au logement de même qu'aux relations fédérales - provinciales.

Elle a été membre actif de nombreuses organisations. Elle a été présidente de la Société Elizabeth Fry de Kingston, directeur de l'Association canadienne de science politique. Flora MacDonald est membre de l'Institut canadien des affaires internationales et l'Association canadienne pour les libertés civiles.

Parmi les ouvrages qu'elle a publiés, nous pouvons citer «Electoral reform»

(un document présenté au comité parlementaire des dépenses électorales), «Political participation of Women in Canada» (rédigé à l'intention de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme) et «Participatory democracy : Who is in ? Who is out ?» (rédigé pour le Collège de la défense nationale).

Flora MacDonald a été nommée le 4 juin 1979 secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

Elle a dit...



Sur le dialogue Nord-Sud...

J'accorde beaucoup d'importance au dialogue Nord-Sud. Et pourtant, je crains que notre approche ne soit vouée à l'échec. Les nombreux problèmes auxquels nous sommes confrontés dans ce dialogue sont, somme toute, le résultat de changements rapides, radicaux et, il faut bien le reconnaître, souvent bénéfiques. Les trois dernières décennies, y compris les difficiles années 70, ont vu le Tiers monde se développer économiquement à un rythme plus rapide que celui des pays industrialisés. Le problème vient de ce que cette croissance a été inégale et, dans l'esprit de ceux chez

qui on a éveillé de si grands espoirs, trop lente. Pour ce qui est des dix années à venir, ce sont les pays les plus défavorisés économiquement qui risquent de connaître l'avenir le plus sombre et la croissance la plus faible. Par ailleurs, les pays industriels riches connaîtront eux aussi une croissance économique relativement faible durant cette période et ce, pour diverses raisons. Entre ces extrêmes se situent toutefois des pays dont la croissance a été beaucoup plus rapide et qui, en dépit d'immenses problèmes, vont probablement maintenir un rythme encore rapide dans l'avenir.



Sur les droits de la personne

L'ONU doit trouver de meilleurs moyens, des moyens plus sûrs, de s'occuper des violations flagrantes des droits de la personne où qu'elles se produisent. Il faut être en mesure d'agir avec efficacité sur le champ et non pas des années après que ces droits ont commencé à être battus en brèche. C'est pourquoi le Canada appuie depuis longtemps le projet de créer un Haut-Commissariat aux droits de l'homme. Cette proposition, qui créerait en quelque sorte un défenseur international des droits de la personne, est étudiée depuis des années, mais trop peu d'Etats membres ont eu le courage nécessaire pour y donner suite.

Laissez-moi donc vous proposer une autre solution. Que l'Assemblée générale convienne de créer le poste de sous-secrétaire général aux droits de l'homme, et qu'elle y nomme une personnalité d'envergure internationale. Cette personne pourrait remplir le mandat confié au secrétaire général aux termes de la charte et user de ses bons offices en matière de droits de la personne.

L'ONU disposerait ainsi d'un moyen d'assumer une responsabilité primordiale qui lui a été confiée par les peuples du monde.



Sur le problème de la pauvreté...

Le problème ne sera aucunement réglé par l'établissement d'un quelconque régime de bien-être social international chargé d'aider matériellement les plus pauvres. Ce serait en effet le meilleur moyen d'avilir la dignité humaine et de

perpétuer la pauvreté. Notre objectif doit être de permettre aux populations d'utiliser leurs propres compétences et d'aider les Etats à exploiter leurs propres ressources.

Le Canada et l'Afrique



*Elle est la
première
femme au
Canada à
occuper
ce poste*



«Santé-Afrique»

Le cinéma au service de la médecine



SANTE-AFRIQUE, c'est le titre d'une série de films destinés à la formation et au recyclage des personnels de santé dans les pays de l'Afrique noire francophone. Ce projet de films est une initiative de l'Office national du Film du Canada. Il est financé par l'Agence canadienne de développement international et officiellement appuyé par l'Organisation mondiale de la Santé pour qui la formation des personnels de santé revêt une importance capitale.

Aussi ce projet a-t-il pour objectif de mettre en circulation un ensemble de films qui peut s'intégrer aux programmes des centres de formation para-médicale. Une copie de chacun de ces films sera ensuite remise à chaque pays impliqué dans le projet.

Les titres de films sont indicatifs : Nutrition aux pays du Sahel, Onchocercose, Vaccinations, Dermatoses, Assainisse-

Savoir donner les premiers soins tout de suite

ment du milieu, Animation rurale et santé, etc. Seize pays de l'Afrique noire francophone seront bénéficiaires de ces films. Conformément à sa politique habituelle visant à relier étroitement les objectifs de la distribution des films aux objectifs qui ont présidé à leur production, l'Office national du Film entend mettre sur pied, en collaboration avec les pays concernés, un système de distribution adapté aux réalités des centres de formation paramédicale de ces pays.

La production et la distribution des films Santé-Afrique se déroulera en trois phases dont la première fut terminée en janvier 1977. La seconde phase qui comprend le tournage, le montage et la finition en laboratoire ainsi que la tenue des stages de formation sera achevée en jan-

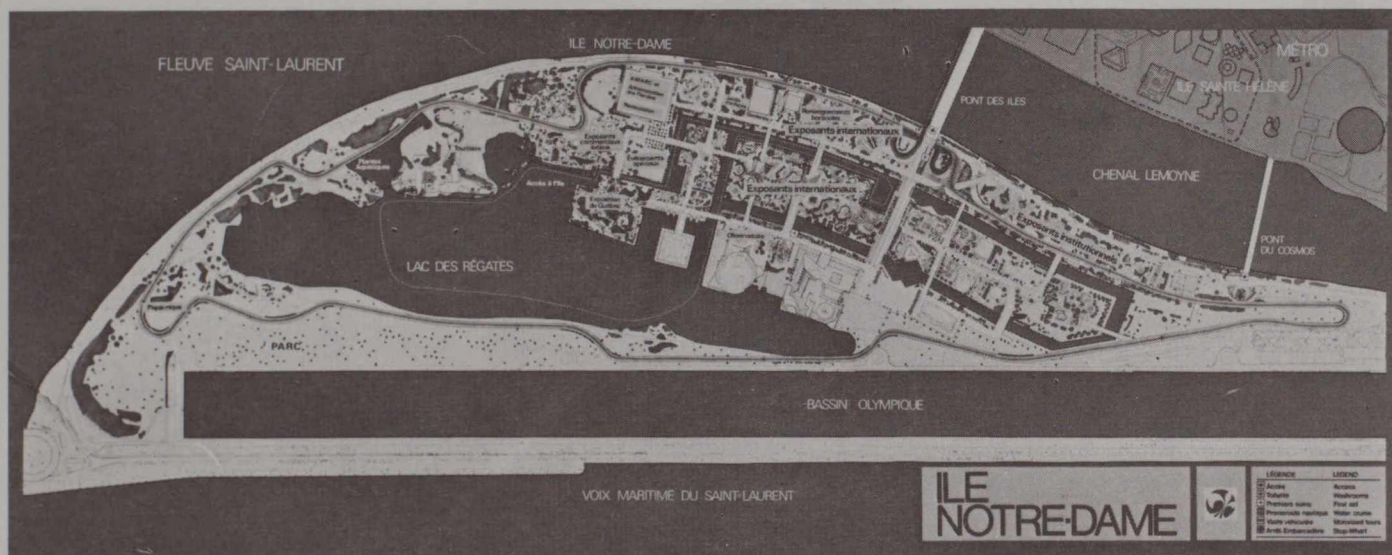
vier 1980. La troisième phase qui se déroulera de janvier 1980 à janvier 1981 consistera à la mise en distribution des films dans les centres de formation paramédicale.

Fortement convaincus du fait que l'efficacité d'un instrument de formation et d'éducation est directement reliée à son intégration dans le milieu auquel il s'adresse, les responsables du projet ont, et cela depuis le début, travaillé de concert avec les experts africains dont la collaboration s'est révélée des plus précieuses. De plus, la liste et le contenu des documents ont été déterminés selon les recommandations du Comité africain Santé-Afrique (C.A.S.A.), constitué de spécialistes africains actifs dans le domaine de la santé et choisi selon les critères d'expérience professionnelle et de connaissance approfondie de l'Afrique en regard des objectifs assignés au projet.



Les Florales internationales de Montréal

Lieu de rencontre entre l'homme et la nature



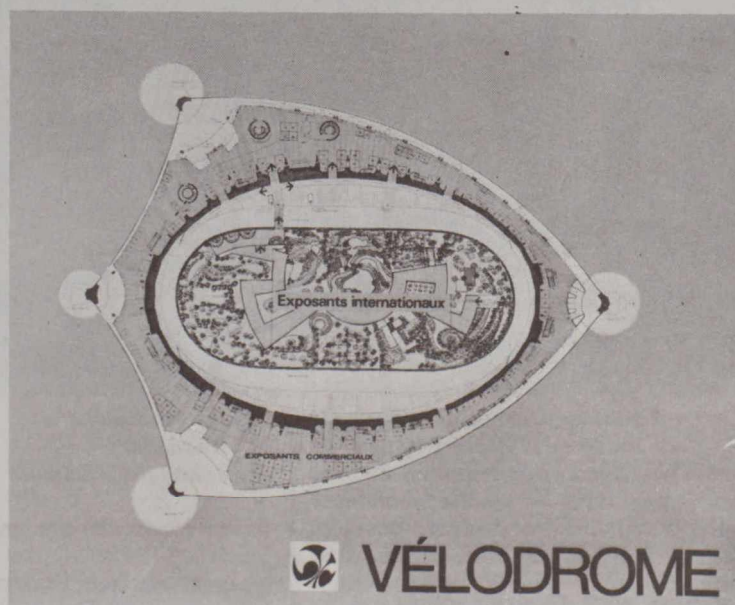
Montréal, hôte de l'exposition universelle de 1967 et des Jeux de la XXI^e Olympiade en 1976, accueillera du 17 mai au 1^{er} septembre 1980 les Florales internationales.

Agréées par l'Association internationale des producteurs de l'horticulture et par le Bureau international des expositions, les Florales internationales de Montréal seront le théâtre de la première rencontre en Amérique des grandes traditions horticoles du monde.

Les Florales ont pour but de favoriser le développement de l'horticulture ornementale et d'illustrer les progrès accomplis par l'horticulture internationale. Elles sont un lieu de rencontre entre l'homme et la nature qu'elles veulent non seulement protéger mais exalter.

Les dernières Florales remontent à 1974 et eurent lieu à Vienne. Celles de Montréal se dérouleront en deux périodes et sur deux emplacements : les Florales intérieures au Vélodrome du parc olympique, du 17 au 29 mai, et les Florales extérieures à l'Ile-Notre-Dame du 31 mai au 1^{er} septembre. C'est ainsi que le vélodrome olympique, une des prouesses architecturales du complexe olympique, réalisé en 1976, se transformera en une vallée de fleurs soigneusement aménagée par les horticulteurs du monde entier. Les visiteurs y verront des fleurs coupées, des potées fleuries, des plantes

Plan des Florales extérieures sur l'île Notre Dame (ci-dessus)



Plan des Florales intérieures au vélodrome

tropicales et subtropicales, des cactacées, et des plantes succulentes, des broméliacées, des orchidacées, des plantes de pépinière, des présentations d'art floral, de bonsaï et de fleurs séchées ainsi que des aménagements floraux divers.

L'Ile-Notre-Dame, aménagée au milieu du St-Laurent pour la tenue de l'exposition universelle de 1967, trouvera, grâce aux Florales extérieures, sa vocation définitive de parc floral, expression la plus actuelle de l'art paysagiste

contemporain. En plus du spectacle floral permanent, représenté par une sélection des meilleures espèces d'arbres, d'arbustes et de fleurs cultivés, l'Ile-Notre-Dame deviendra un parc de loisirs voué à la vulgarisation écologique et culturelle auprès du grand public.



Jeunesse Canada-Monde

Pour mieux se connaître



Jeunesse-Canada-Monde a été fondé en 1971 par un groupe de Canadiens intéressés au rôle des jeunes dans la société contemporaine et dans le processus de développement à travers le monde. Un travail de recherche et de planification fut entrepris pour mettre sur pied un programme tenant compte de ces deux données.

Au printemps 1972, des groupes de jeunes Canadiens furent envoyés dans trois pays : la Malaisie, le Cameroun et la Tunisie. Ces groupes composés de quatre personnes agirent comme équipes-contrôles pendant quatre mois. Dès leur retour au Canada, J.C.M. se prépara à envoyer des groupes plus nombreux dans ces mêmes pays.

En septembre 1972 eut lieu à Oxford, au Québec, un camp de formation pour

Jeunes Sénégalais et Canadiens : des échanges fructueux

les animateurs qui devaient accompagner les jeunes Canadiens à l'étranger. Dès le début d'octobre, deux cent quarante jeunes Canadiens se réunirent pour une période de formation, en cinq lieux différents du Canada. La fin de l'automne fut employée à travailler dans divers projets à travers tout le Canada. En début janvier, les jeunes Canadiens s'envolèrent pour la Malaisie, la Tunisie, le Cameroun, la Yougoslavie et le Mexique. Le séjour à l'étranger dura quatre mois et demie. Les Canadiens y travaillaient avec leurs homologues des pays hôtes à des projets liés au développement éco-

nomique et social de ces pays. Les Canadiens et les jeunes des pays d'échange revinrent au Canada en mai 1973 pour travailler à des projets semblables d'un bout à l'autre du pays. Chaque groupe eut l'occasion de séjourner dans deux grandes régions du Canada. Cette première année du programme J.C.M. qui dura douze mois, fut subventionnée, pour la plus grande partie, par le secrétariat d'Etat du gouvernement canadien et en partie aussi par tous les pays participants.

L'année suivante, en 1973-74, le programme fut modifié, sa durée coupée de quelques mois et de nouveaux pays d'échange s'ajoutèrent portant le nombre des pays à dix : la Costa Rica, le Honduras, le Mexique, la Tunisie, le Sénégal, la Gambie, la Côte d'Ivoire, les



Jeunesse Canada-Monde

Iles Fidji, la Malaisie et la Yougoslavie. Après une période d'orientation en septembre, les jeunes travaillèrent à des projets à travers tout le Canada. Les jeunes de tous les pays passèrent le Noël dans les familles des participants canadiens et au début de la nouvelle année se rendirent tous ensemble dans les pays d'échange où, pendant quatre mois, ils travaillèrent à des projets de développement. Le programme de l'an II se termina avec le retour des Canadiens en mai. Comme l'année précédente, l'an II fut principalement financé par le secrétariat d'Etat.

L'an III (1974-75) s'engagea avec un nombre augmenté de pays d'échange et un nouveau bailleur de fonds. A l'instar de l'an II, le programme de l'an III dura huit mois et suivit le même calendrier. Les pays d'échange furent : la Colombie, la Costa Rica, le Honduras, le Mexique, la Tunisie, le Sénégal, la Gambie, la Côte d'Ivoire, la Malaisie, les Iles Fidji, les Philippines et l'Indonésie. Un des changements les plus importants intervenus au cours de cette année consista en ce que le programme fut désormais subventionné par l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

En l'an VII (1978-79), J.C.M. a eu des programmes d'échange avec la Tanzanie, le Mali, le Sénégal, la Colombie, El Salvador, Haïti, la Guyane, le Guatemala, la Bolivie, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et le Sri-Lanka.

Par son programme éducatif, J.C.M. vise, d'une part, à aider de jeunes à découvrir l'importance du développement, et d'autre part, à favoriser chez eux l'examen des similitudes que l'on peut observer dans le processus de développement à l'échelle des communautés, des régions et du globe.

Grâce au mode de placement en milieu de travail dans les communautés, les participants peuvent vivre réellement les problèmes relatifs au développement au fur et à mesure de leur apparition dans la vie de tous les jours. Guidés par les membres de la communauté, les participants s'ouvrent à quelques-unes des questions fondamentales touchant à l'organisation et au fonctionnement des communautés où ils se trouvent. Vivre et



Vivre réellement les problèmes relatifs au développement

travailler au sein de deux pays tout à fait différents aide vraiment les participants de J.C.M. à établir des parallèles entre les faits de développement observables à l'échelle communautaire au Canada et dans le pays choisi.

J.C.M. permet aux participants de se rendre compte, par eux-mêmes, de la flagrante inégalité des chances offertes aux divers peuples du monde, ainsi que des relations qui s'établissent entre les gens des pays riches et des pays pauvres. Les participants découvrent les causes de pareilles injustices et sont amenés à

étudier les divers moyens et «outils» dont ils disposent pour remédier à la situation. En outre, les participants sont en mesure de constater quels sont les intérêts individuels, commerciaux et nationaux qui souvent viennent contrecarrer les aspirations que nourrissent les pays du Tiers monde au chapitre du développement, tout autant que celles de bon nombre de groupes désavantagés au sein du Canada même.

Il reste bien sûr à espérer qu'à leur retour au pays, les participants vont continuer de s'intéresser au développement. L'accueil avec laquelle ils se rendent compte des diverses façons dont ils peuvent participer à l'évolution de leur propre société constitue, à n'en point douter, le meilleur baromètre de la valeur de l'expérience qu'offre J.C.M.



L'O.N.F. a 40 ans

Heureux mariage du 7^e art et du service public



L'Office national du film du Canada a célébré son quarantième anniversaire en mai dernier, ce qui fait sans doute de lui le plus ancien organisme public de production cinématographique dans le monde. L'histoire du cinéma public canadien avait cependant débuté bien avant, lors de la création, en 1917, d'un bureau des expositions et de la publicité par le ministère du Commerce. Le prédécesseur immédiat de l'Office national du Film fut le Bureau de cinéma du gouvernement canadien, institué en 1921 pour produire et distribuer des films et du matériel photographique pour le compte des ministères fédéraux. Malheureusement, juste au moment où la réputation du bureau commençait à s'affirmer au Canada et à l'étranger, la crise économique de la fin des années vingt amoindrit beaucoup l'intérêt pour le cinéma. Lorsqu'on put disposer à nouveau de capitaux, vers la fin des années trente, la technique cinématographique avait fait un grand pas et le Canada se trouvait très en retard.

On fit appel à un Britannique chevronné dans l'art du cinéma pour tenter de remettre les choses en place. John Grierson était alors directeur de la Gene-

*«Au bout du fil»,
un film d'animation
de l'O.N.F.*

ral Office Film Unit de Grande-Bretagne et ses vues sur le cinéma comme instrument de connaissance faisaient de lui une personnalité connue dans les milieux du cinéma européen et américain. De son rapport au gouvernement canadien sur l'état du cinéma on a dit qu'il ressemblait à un rapport administratif «comme une mitrailleuse ressemble à un pistolet à bouchon». Une loi adoptée en mai 1939 par le Parlement canadien donnait suite aux recommandations du rapport : l'Office national du film était créé. Le texte législatif est à la fois précis («faire connaître le Canada aux Canadiens et aux autres nations, permettre aux Canadiens de se mieux connaître et de se mieux comprendre») et très ouvert.

Le passage de John Grierson à l'O.N.F. a marqué profondément le style cinématographique et, jusqu'à nos jours, la perception du rôle que l'Office doit jouer au Canada et dans le monde. Le projet de Grierson consistait à pré-

senter sur le plan humain les grandes questions politiques et économiques qui touchent la vie des hommes et de la nation. Sa démarche était une démarche de connaissance et de sensibilisation ouverte à toutes les dimensions de la vie sociale. A la différence du style américain qui commençait à s'imposer sur les écrans, il répugnait à la dramatisation des événements, préférant les illustrer pour ce qu'ils étaient dans la réalité de tous les jours. Père du cinéma documentaire, il estimait que ce style, plus conforme au mandat d'information confié à l'O.N.F., permettrait d'utiliser l'actualité de façon créatrice pour faire vivre la réalité quotidienne et en exprimer la poésie.

Le séjour de Grierson à l'O.N.F. jusqu'en 1945 a aussi imprimé au nouvel organisme une orientation à laquelle celui-ci est toujours resté fidèle : l'intérêt pour la vie sociale. Intransigeant sur la vérité et sur le réalisme du contenu, Grierson dépêche ses équipes de cinéastes dans tous les coins du pays pour prendre sur le vif les images de la vie quotidienne et il veille à ce que le film ne reste pas sur les rayons. Les productions de l'O.N.F. étaient alors largement diffusées dans les salles de cinéma des villes, mais il n'en allait pas de même dans les régions rurales où vivait une bonne moitié de la population. Grierson met sur pied des équipes itinérantes qui vont dans les régions non touchées par le cinéma commercial. Elles sont dotées d'un projecteur, d'un écran, d'une génératrice et de bobines de films. Evidemment, ces circuits ruraux se contentaient d'un équipement plus léger et de fonc-



*Norman Mc Laren
au travail*

Le Canada et l'Afrique



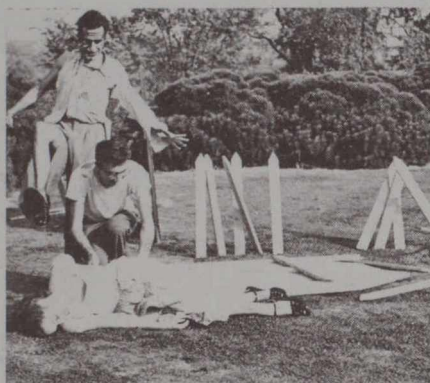
L'O.N.F. à 40 ans

tionnement plus simple que le traditionnel 35 mn. L'O.N.F. n'en était pas à son premier défi et, puisque la solution semblait à portée de la main, on allait investir talents et ressources dans le développement de cette nouvelle technique. Ainsi naquit au Canada, puis ailleurs, un nouveau type de cinéma, moins soucieux de divertir que d'informer.

Le réseau des circuits ruraux imaginé par Grierson, et dont l'implantation rapide était due à la période de guerre, fut maintenu bien après celle-ci et progressivement converti par l'O.N.F. en base de distribution par la création des «conseils du film» et l'implication de groupements publics et privés, comme les cinémathèques régionales et les ciné-clubs, mais aussi grâce au bénévolat et à l'intérêt soutenu des associations locales. Deux ans après la fin de la guerre, le nombre des cinémathèques publiques avait doublé, passant de 83 à 156, alors que 193 conseils du film répartis sur l'ensemble du territoire veillaient à l'approvisionnement de leurs régions respectives en matériel cinématographique, la quasi-totalité provenant de l'O.N.F. Le mouvement continuera de s'accroître jusqu'à toucher, dans les années cinquante, cinq cent mille spectateurs par mois.

Avec le retour de la paix et l'accroissement de la demande de films dans les milieux scolaires et locaux, l'Office put se consacrer à l'illustration des divers aspects de la vie canadienne, à l'histoire du pays, à sa géographie, à ses institutions, à ses habitants, à leurs loisirs et à leurs modes d'expression culturelle, de même qu'aux grands courants qui allaient modeler le pays, notamment l'immigration, l'industrialisation, l'urbanisation. Plus sûr de ses moyens et de ses talents, l'Office utilise dans le traitement de ses sujets des approches qui, bien que didactiques dans leur intention, laissent percevoir une grande latitude dans le choix des moyens. Dès cette période, l'O.N.F. expérimente tous les genres sans abandonner ceux qui lui avaient valu sa renommée : le documentaire et l'animation.

Diverses forces incitaient d'ailleurs l'Office à poursuivre dans le sens de la diversification. L'apparition de la télévi-



Une scène du film «Voisins»



Tournage du film «The Railrodder»

sion, en 1953, lui ouvrit l'accès à des auditoires beaucoup plus larges, mais auxquels il lui fallait adapter ses productions. L'Office dut aussi faire face à la profonde modification des habitudes créées par le petit écran et élaborer les diverses méthodes de production et de distribution qu'on lui connaît maintenant.

Aujourd'hui, l'O.N.F. dirige un réseau de distribution par l'entremise duquel ses productions sont présentes sur les écrans de télévision et de cinéma à travers le monde. Au Canada, il entretient vingt-sept bureaux qui desservent les six régions géographiques du pays et de nombreuses bibliothèques publiques mettent à la disposition des usagers quelque 122.000 copies de ses films. On peut donc dire qu'il n'y pas de point du pays qui n'ait accès aux trois mille titres de son catalogue. A l'extérieur, l'O.N.F. entretient des bureaux commerciaux à Londres, Paris, New York et Sydney. Ses productions sont de plus diffusées dans près de 90 pays par l'entremise des missions diplomatiques canadiennes. Quelque 84.000 copies sont ainsi mises à la disposition des publics étrangers qui, d'après les évaluations récentes, représentent annuellement 700 millions de spectateurs.

Les films de l'O.N.F. sont produits actuellement par deux unités distinctes par leur langue de travail (l'une est an-

glophone, l'autre francophone) et par les styles et priorités que chacune d'elles s'est données pour rendre compte, selon son contexte culturel propre, de la société canadienne.

Au début des années soixante-dix, un vaste mouvement de régionalisation s'est amorcé dans le domaine de la production pour permettre une illustration à la fois plus directe et plus autonome des réalités très différentes qui distinguent les grandes régions géographiques du Canada. Cette satellisation des centres de production entendait aussi ouvrir à l'industrie cinématographique canadienne un accès plus immédiat aux ressources de production de l'O.N.F. Les années devaient d'ailleurs voir croître la participation de ce secteur à la production des films de l'Office, notamment ceux qui sont produits sous contrat par les ministères.

La production annuelle de l'O.N.F. est d'environ cent films originaux et de cinquante versions et adaptations de films existants. Cette dernière catégorie vaut d'être soulignée puisque l'Office produit des versions de ses films en cinquante-cinq langues en raison des demandes qui lui parviennent de son réseau de distribution. Ajoutons que la production de matériel audio-visuel destiné à l'enseignement est presque aussi importante.

Le nombre des récompenses obtenues par les productions de l'Office dépasse aujourd'hui 1.600. On compte parmi celles-ci plus de cinquante présentations aux Academy Awards de Hollywood, cinq Oscars dont le dernier vient d'être donné au film d'animation «Special Delivery», trois Palmes d'or à Cannes, cinq prix Robert-Flaherty de la British Film Academy.

L'une des plus belles réussites de l'O.N.F. est cependant d'avoir su marier les exigences de l'art et celles du service de l'Etat. Grâce, sans doute, à la tradition de liberté d'expression qui fait honneur au régime parlementaire canadien, l'interprétation du rôle de l'O.N.F. par les pouvoirs publics est toujours faite dans le sens de la plus large marge de manœuvre, ce qui a permis à l'Office de diversifier, au gré des courants de communication nouveaux, les façons de rendre témoignage de la vie du pays et d'aborder son illustration de la société canadienne par des thèmes aux résonances, non pas seulement nationales, mais universelles. C'est peut-être pour cette raison que les films de l'O.N.F. continuent de jouir de la faveur des publics étrangers.

Le Canada et l'Afrique



Premier film musical canadien



Carole Laure

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans l'histoire de l'industrie cinématographique canadienne avec le tournage du premier film musical canadien, *Fantastica*.

Gilles Carle, l'un des réalisateurs canadiens les plus connus a écrit le scénario du film dont il assumera aussi la réalisation.

Les vedettes de cette coproduction franco-canadienne sont Carole Laure, Lewis Furey (également auteur-compositeur de la musique et des chansons du film), Serge Reggiani, Claudine Auger, John Vernon, Denise Filiatrault, Claude Blanchard, Donald Pilon et Gilbert Sicotte.

Dans *Fantastica* tout est possible : les cadillacs remontent le cours des rivières avec les saumons, les pompiers jouent avec le feu, et la guerre devient synonyme de tendresse. Les chansons, la danse, l'amour, les joies et les peines se mélangent sur la palette des émotions. Carole Laure y est une Circé ensorcelante, partagée entre deux hommes qu'elle aime et dont elle est aimée.

Guy Fournier des productions du Réseau (Montréal) et Charlyne Ascaso de E.I. Productions (Paris) coproduisent le film.

Fantastica représente une étape importante dans la carrière de Gilles Carle, amorcée en 1965 avec «la vie heureuse de Léopold Z». Carle est le seul réalisateur canadien dont deux films aient fait l'objet d'une sélection au festival de Cannes. «La vraie nature de Bernadette» (1972) et «La mort d'un bûcheron» (1973).

Importantes découvertes pour les diabétiques

Des recherches faites au Canada ont conduit à des résultats qui amélioreront de beaucoup la vie des diabétiques.

Un des généticiens les plus éminents du Canada, le Dr Sarran Narang a mis au point une technique révolutionnaire pour reproduire des gènes d'insuline humaines en éprouvette, après quoi il les transformera en bactéries et les programmera pour transformer les bactéries minuscules en usines d'insuline.

Les gènes synthétiques fabriqués par le Dr Narang seront gardés dans le laboratoire à sécurité maximale du Conseil national de recherches. Ces gènes pourraient assurer aux diabétiques une réserve d'insuline d'ici 1985.

Université du Québec

L'Université du Québec célèbre cette année son dixième anniversaire. C'est en effet en 1969 que fut créée cette institution originale par sa structure et par son objet. Jusqu'à la fin des années soixante, l'accès aux études supérieures exigeait des étudiants québécois le déplacement vers les deux grands centres urbains du pays, Montréal et Québec. L'université du Québec a voulu rendre ces études accessibles dans la plupart des régions de la province grâce à la répartition de dix unités constituantes qui contribuent au développement régional. Aussi l'université est-elle présente à Montréal, Québec, Chicoutimi, Trois-Rivières, Rimouski, Hull et Rouyn. Le réseau de l'université groupe environ soixante mille étudiants, dont seize mille à Montréal et vingt-trois mille à la «Télé-université» (enseignement à distance pour les adultes).

Conseil mondial de l'alimentation

La cinquième session du Conseil mondial de l'alimentation a eu lieu à Ottawa du 4 au 7 septembre. Les travaux étaient axés sur l'évaluation des progrès accomplis depuis la conférence mondiale de l'alimentation de 1974 dans l'élimination de la faim dans le monde. Les problèmes relatifs à l'accroissement de la production alimentaire mondiale dans les pays en développement, la sécurité alimentaire mondiale ainsi que l'amélioration de la distribution équitable des ressources alimentaires étaient également étudiés lors de cette conférence.

Le Premier ministre Joe Clark a annoncé aux 500 délégués venant de 36 pays, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration sur la colline du parlement que le Canada continuera de contribuer 400 millions de dollars chaque année aux projets de développement agricole et rural dans les pays en voie de développement.

«Le Canada et l'Afrique» - Trimestriel - B.P. 3373 - Dakar, Sénégal
Organe d'information des ambassades du Canada en Afrique - Directeur : J. André Ouellette
Numéro 2 - Novembre 1979 - Imprimé au Sénégal par les NIS

La revue «Le Canada et l'Afrique» peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de l'une des ambassades du Canada. Nos lecteurs sont invités à nous faire connaître leurs critiques sur le contenu de cette publication.